Anse informations

Lettre d'information municipale **numéro 313 – Juillet 2022**

Plan « canicule » : pour une meilleure prévention des risques liés à la chaleur

Dans le cadre du Plan canicule, la commune de Anse et le CCAS se mobilisent en faveur des personnes vulnérables en prenant des mesures visant à prévenir les risques liés à la chaleur.

Rappel :

- **le niveau 1** du plan canicule dit de « veille saisonnière » est activé depuis le 1er juin jusqu'au 15 septembre 2022.

- **le niveau 2** indique et informe d'un avertissement chaleur qui pourrait durer et se développer. La Préfecture et la Mairie peuvent décider que des mesures spécifiques soient prises.
- **le niveau 3** correspond à l'alerte canicule déclenchée par la Préfecture lorsque les températures atteignent les seuils de 34°C le jour et 19°C la nuit pendant trois jours d'affilés.
- **le niveau 4** est activé par le Premier ministre en cas de canicule durable provoquant des effets collatéraux importants (déclenchement du dispositif ORSEC).

Il est possible, pour les personnes âgées ou handicapées isolées, de s'inscrire en Mairie tout au long de l'année, à titre préventif sur le registre (confidentiel) du plan Canicule. Ce dispositif national mobilise le service Accueil de la commune de Anse et le CCAS. En cas de forte chaleur, les agents municipaux et les membres du CCAS contactent régulièrement les personnes inscrites pour s'assurer que tout va bien. Toute personne âgée ou handicapée isolée peut encore s'inscrire (ou se faire inscrire) auprès de la Mairie, informations sur le site de la Mairie dans la rubrique CCAS renvoyer le formulaire à contact@mairie-anse.fr.
De plus, consultez régulièrement Météo France ☎ 32.50 ou www.meteo.fr

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée.

Besoin d'en savoir plus pour vous et votre entourage ? Composez le ☎ 0.800.06.66.66 (appel gratuit depuis un poste fixe) tous les jours de 9h à 19h, plateforme activée dès les premières chaleurs ou http://www.sante.gouv.fr/canicule ou http://www.meteo.fr

Résultats à Anse des élections législatives 1er tour

Inscrits	5 100	
Votants	2 437	47,78 %
Exprimés	2 395	
Blancs/nuls	42	

	Voix	% exprimés
Rémi Berthoux Rassemblement national	388	16,20 %
Alexandre Portier Les Républicains	469	19,58 %
Mylène Dune La France insoumise-Nupes	628	26,01 %

Ambroise Mejean La République en marche-Ensemble	645	26,93 %
Delphine Baïda Union des démocrates musulmans français	14	0,58 %
Alexandre Chavanne Résistons !	33	1,38 %
Chantal Helly Lutte ouvrière	24	1 %
Elodie Perrichon divers écologistes	83	3,47 %
Claire De Guernon Reconquête !	93	3,48 %
Maguy Girerd Debout la France	18	0,75 %

Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves…Brèves …Brèves

Communiqué de la Municipalité : Plan d'eau du Colombier

La municipalité, devant les informations partielles, ciblées et incomplètes, apporte les éléments d'information suivants :

En ce début de la 15ème saison d'ouverture de la plage du Colombier, caractérisée par une vague de chaleur sans précédent à cette période, nous avons pu constater :

- Une fréquentation familiale importante, plus de 12.000 personnes en quelques jours ont profité un cadre respecté et agréable, leurs témoignages nous donnent la volonté de poursuivre notre action
- Une demi-douzaine d'incidents largement médiatisés (avec un blessé hors secteur, en bord de Saône vers une aire de stationnement périphérique)

A chacune de ces occasions, des interventions de maintien de l'ordre, assurées par la gendarmerie nationale, ont été efficaces et méritent **félicitations et respect**

Il convient de préciser :

- La Municipalité n'est pas demandeuse, ni informée, ni financeuse, ni favorable à la politique lyonnaise mise en place par le Sytral de favoriser par des navettes gratuites la venue groupée de jeunes mineurs de la Métropole
- La Municipalité a mis en place, comme chaque année, depuis début juin des moyens importants à chaque jour d'ouverture (40 plagistes, 15 élus bénévoles mobilisés, des Maitres-Nageurs Sauveteurs, la Police Municipale etc..)

Par ailleurs La Municipalité est en liaison permanente avec la gendarmerie pour ce qui relève des incivilités et/ou du maintien de l'ordre

La Municipalité attend avec impatience que les aménagements du Port de Plaisance, avec sa zone touristique et économique, sécurisent l'accès et le secteur.

Pour cela, elle interpelle une nouvelle fois le Syndicat Mixte du Bordelan et les nombreux services de l'Etat et de tutelle pour que ce dossier de réalisation aboutisse au plus vite.

Enfin, toute contribution constructive pouvant aider à l'amélioration du site sera la bienvenue.

Forum des Associations date à retenir

Le forum des Associations se déroulera le 10 septembre de 9 h à 13 h à Ansolia.

Marché Nocturne dans le cadre de Rosé Nuits d'été

Vendredi 29 juillet de 19 h à 22 h 30, place du Général de Gaulle. Venez profiter d'une soirée d'été à l'ambiance conviviale : stands d'artisanat et de produits du terroir. Buvette et restauration sur place. Avec la présence du groupe musical « Jessandwest ». Organisé par La Municipalité en partenariat avec l'OCTA et l'Association des Interclasses

La médiathèque Albert-Gardoni au mois de Juillet

Préparez vos vacances à la Médiathèque : La MAG propose pour compléter vos loisirs cet été, de la lecture et de la musique. Les pochettes surprises sont de retour à compter de juillet : sélectionnées par vos bibliothécaires (les livres et autres cd des pochettes surprises sont parfaites pour les vacances).

Comme les années précédentes, vous pourrez également emprunter plus de documents, en fonction de votre calendrier estival.

Décrochez un livre pour l'été : Participez et rencontrez des passionnés de lectures **le vendredi 8 juillet à 18 h 30.** Le thème « Lectures estivales », avec une sélection de quelques bons romans à lire pendant les vacances. Partager vos coups de cœurs et vos lectures préférées découvertes dans les rayons de la médiathèque.

Fêtez avec la MAG les vacances le samedi 9 juillet sur le parvis. Installation d'un salon de jardin éphémère : partages de lectures et salon de thé-café. Vos friandises seront les bienvenues !

La **médiathèque sera fermée** du dimanche 31 juillet jusqu'au mardi 23 août 2022.

Toutes les informations sur le site Internet **mediatheque.mairie-anse.fr** au ☎ 04.74.67.15.65 ou directement à la médiathèque.

Séqu'Anse culturelle : présentation de la nouvelle saison 2022 2023

Après une saison, enfin complète, en 2021-22, la nouvelle saison vous sera présentée le **vendredi 9 septembre à 19 h au Castelcom**. Réservez votre date ! Bel été à tous.

Opération Tranquillité Vacances

A n'importe quel moment de l'année, la commune de Anse se mobilisent pour lutter contre les cambriolages. À

Anse, l'opération Tranquillité Vacances se déroule en partenariat avec la Police municipale. Avant de partir en vacances (même en dehors de périodes scolaires), vous pouvez vous inscrire auprès de la Police municipale.
Les inscriptions au dispositif se font en remplissant un document que vous pouvez trouver en ligne sur le site de la Mairie www.mairie-anse.fr ou à l'accueil de la Mairie. Il vous sera demandé votre date de départ et de retour, ainsi que les coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème.
Des passages préventifs seront organisés par les services de la Police municipale à votre domicile.

Attention :
La demande est à formuler 48h avant le départ en vacances.
En cas d'annulation, de retour prématuré ou de prolongement de séjour, vous devez tenir la Police municipale informée.

Quelques conseils en cas de départ en vacances
- Assurez-vous d'avoir bien verrouillé l'ensemble des issues de votre habitation
- Ne laissez aucun outil ou échelle dans le jardin ou à proximité du logement
- Ne communiquez pas votre absence sur le répondeur ou sur les réseaux sociaux.
- Demandez à la Poste ou à un voisin de conserver votre courrier (une boite pleine est le signe d'une habitation vide).
- Indiquez la durée de votre absence à vos amis et voisins.
- Donnez les clés à une personne de confiance qui passera chez vous et donnera l'impression que le logement est occupé.

Téléphone Police Municipale ☎ 04.74.67.16.18

Ouverture du plan d'eau du Colombier

Depuis le 1er juillet tous les jours jusqu'au 31 août de 11 h 30 à 20 h.

Pendant la saison estivale la presqu'île se transforme :
- en plage surveillée **par 2 Maitres-nageurs-sauveteurs de 13 h à 19 h pendant les jours d'ouverture**.
- **un pôle loisirs** avec : un aquaparc, des paddles, des kayaks et des bateaux électriques ainsi que sur terre un trampoline pour enfants à partir de 7 ans et pour adultes. A l'entrée de la presqu'île une guinguette « le plaisir d'Anse ».

Quelques rappels :
- **La baignade est interdite en dehors de la zone surveillée** car les berges sont instables et les fonds profonds.
- Des **toilettes** sont à votre disposition vers la
- De nombreuses **tables de pique-nique** sont installées à plusieurs endroits de la presqu'île.
- Des **agrès** sont à disposition des enfants installés par le conseil Municipal d'Enfants de Anse et d'autres pour les adultes, ainsi qu'un terrain de beach-volley.
- L'utilisation de **barbecue est toujours interdite ainsi que les 2 roues et les quads**… **Les chiens doivent être tenus en laisse** et les chevaux interdits sur la presqu'île.

Il est demandé à chacun de **respecter le site**, de le **laisser propre** : de nombreuses poubelles et une benne à verres sont à votre disposition. Merci de respecter aussi ce site naturel.

Merci de prendre note des horaires d'ouverture et de fermeture des barrières qui donnent accès au parking principal : **de 11h 30 à 20h en période d'ouverture**.

Rappel : horaires de tonte autorisée pour les particuliers

Aux termes de l'arrêté préfectoral en vigueur, les tontes chez les particuliers sont autorisées les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h (ce règlement ne s'applique pas aux entreprises).

Rappel de civisme

Suite à l'arrêté municipal du 20 septembre 2001, la Municipalité rappelle qu'il est formellement interdit de faire brûler sur tout le territoire de la commune : des ordures ménagères, des déchets encombrants de ménages, des débris de jardins et déchets végétaux, sous peine de verbalisation.
Quelques chiffres clés : 50 kg de déchets verts brûlés émettent autant de particules que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine.
A Anse, comme partout en France, ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé.

Bal des Pompiers Anse Lucenay Ambérieux

Le Mercredi 13 juillet dès 19h à la caserne (allée Aquazergues), soirée blanche, bal, feux d'artifice, show. Billetterie en pré-vente.

Vente de brioches par la Classe en 3

Les 30 et 31 juillet au matin, les conscrits de la Classe en 3, passeront dans les maisons vendre des brioches préparées par les artisans boulangers-pâtissiers des communes de Anse, Ambérieux et Lachassagne (points de vente fixes également). Les valeurs des conscrits : convivialité et la solidarité, l'argent récolté permettra de financer une partie des fanfares, orchestre du bal gratuit du dimanche et autres dépenses pour la Fête des Conscrits le dernier Week-end de Février. Cette fête ou jeunes de 10, 20 ans et plus côtoient leurs aînés de 80, 90 voire 100 ans. Né-e une année se terminant par 3, Rejoins-nous !
Renseignements classe3aal@gmail.com

Le SSIAD recrute

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile de Anse Limonest recrute des Aides -Soignantes à Domicile, CDD et/ou CDI : temps partiel ou temps complet. Contacter le ☎ 04.37.55.20.25 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h.

Comité d'Actions Sociales : pensez-y !

En septembre, les bénévoles du CAS vous accueilleront pour l'année 2022/2023.

Inscriptions : mercredi 7 septembre, salle Lucien-Blanchard (cour intérieure de la Mairie)
- Apprentissage du français (adultes) : 14 h à 15 h
- Atelier couture (adultes) : 14 h à 15 h
- Aide aux devoirs (élémentaire à lycée) : 15 h à 19 h

Se munir d'une attestation assurance/responsabilité civile, emploi du temps scolaire.

Important : l'Association recherche des personnes (retraités, actifs ou étudiants) pouvant assurer bénévolement l'apprentissage du français ou l'aide aux devoirs. Renseignements : 04.74.09.91.03.

A.C.P. (Arts-Civilisations-Patrimoine) visite du château des Tours et de la vieille Ville

A.C.P. propose une visite du château guidée et gratuite le mardi 12 juillet, le mardi 26 juillet, le mardi 9 août, le mardi 23 août. R.V. à 18 h devant le château des Tours.
Ces visites (durée environ 1 h 30) seront agrémentées d'une courte traversée du vieil Anse et d'une dégustation de produits locaux à l'issue de la rencontre.
Pour tout renseignement complémentaire, consultez notre site : acp-anse.monsite-orange.fr

2CEA (Centre Culturel d'Expressions Artistiques) Exposition

24 juin au 3 juillet au Château des Tours : Les Ateliers Artistiques Ansois exposent. *Comme chaque fin de saison culturelle, les élèves de 2CEA montrent au public leurs réalisations de l'année. Nous serons touchés par leur talent et par leur amour de l'art qui s'exprime ainsi à tout âge de la vie !* **Vernissage** : jeudi 23 juin à 18 h – **Ouverture** : samedi et dimanche de 14 h à 18 h.
Renseignements et inscriptions ☎ 04.74.67.13.71
2cea.anse.chateau@gmail.com

Nouveau à Anse

Nouvelle savonnerie artisanale & locale, créée par Marie, une Ansoise. Elle fabrique des savons naturels, doux et parfumés avec des huiles essentielles. Elle propose également toute une gamme d'accessoires zéro-déchet & des coffrets cadeaux ! https://jack-savonnerie.fr - Sur les réseaux sociaux @jack.savonnerie - ☎ 06.35.14.59.21
La Mairie lui souhaite la bienvenue

Collecte des ordures ménagères

- **Collecte des ordures ménagères** : les mardis 5 – 12 - 19 et 26 juillet et les vendredis 1 – 8 – 15 – 22 et 29 juillet
- **Collecte sélective** (bac à couvercle jaune) Anse : les lundis 11 et 25 juillet

et pour Hameau de Graves sur Anse : le mercredi 6 et 20 juillet

Médecins de garde

Les gardes de week-end et de nuit sont intégralement assurées par la **MAISON MEDICALE DE VILLEFRANCHE** – 114 rue de Belleville.
Il est nécessaire d'appeler la Maison Médicale de garde avant de se présenter ☎ 04.74.62.15.15.
Les horaires d'ouverture de la Maison Médicale sont :
- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 12 h à minuit
- le dimanche de 8 h à minuit

En dehors de ces horaires, appeler le 15.

Pharmaciens de garde

Contacter le service Résogardes au ☎ 32 37

Infos jeunes

- **C.M.P. (Centre Médico Psychologique) - CATTP** consultation médico psychologique et sociale pour adolescent – salle école Paul-Cézanne- 184 impasse Lamartine ☎
- **Centre de Planification et d'Education Familiale** – 29 boulevard Burdeau à Villefranche-sur-Saône, rendez-vous au ☎ 04.74.65.54.84
- **La Maison des Ados** : accueil gratuit et confidentiel des ados et jeunes de 12 à 25 ans, avec ou sans rendez-vous ; 22 rue Dessaigne à Villefranche-sur-Saône ☎ 04.74.60.59.00 contact@mda-villefranche.fr. Horaires : lundi, mardi, jeudi de 14 à 18 h ; mercredi de 14 à 19 h et vendredi de 14 à 16 h.
- **Mission Locale** : accompagnement personnalisé des 16 / 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de la formation, de la recherche d'emploi et le soutien social, les mardis sur rendez-vous ☎ 04.74.02.91.50
- **Parent 'Aise / CAP Générations** : lieu de jeux et de rencontre pour les enfants de moins de 6 ans, lieu d'échange pour les parents Espace d'accueil collectif pour l'enfant accompagné d'un parent au moins. Il permet aux enfants et à leurs parents d'élargir leurs relations à d'autres. Pour le plaisir d'être dans l'échange, la rencontre, l'expression en toute confidentialité de son vécu de parent. Animée par une équipe pluridisciplinaire en lien avec la petite enfance. Entrée est libre et gratuite. Ouvert les samedis matins de 9 h 30 à 12 h (même pendant vacances scolaires) à La Clairière (1251 avenue de l'Europe). Renseignements ☎ 04.72.54.48.76
- **Informations Jeunesse CCBPD** : accueil libre anonyme des jeunes cherchant des informations généralistes en matière d'orientation professionnelle et scolaire, de vie quotidienne (logement, droit, santé, culture, mobilité internationale). Permanence à l'Infothèque le 2e mercredi du mois de 14 h à 16 h sans rendez-vous.

Permanence en Mairie ou sur Anse

- **Conciliateur de justice :** un mardi par mois de 9 h à 12 h et un jeudi par mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous uniquement ☎ 04.74.67.03.84
- **Permanence Info-Energie**, conseils techniques et financiers, gratuits et indépendants sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables. 4e mardi du mois de 9 h 30 à 16 h 30 au Domaine des Communes - 1277 route des Crêtes. Sur rendez-vous ☎ 04.37.48.25.90
- **Médiatrice Familiale** Anne-Marie Galludec sur rendez-vous le samedi de 9h à 10h et le de 16h à 17h amgalludec.mf@gmail.com ☎ 06.24.87.52.53

Horaire marché

Les vendredis de 7 h 30 à 12 h 30, place du 68e Régiment d'Artillerie d'Afrique et première rangée de la place du Général de Gaulle (vers la Mairie)

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur consentement sont mentionnés)
Romy BERTRAND née le 30 avril
Juliette GIBOUIN BOISQUILLON née le 13 Mai
Idriss HAMADI né le 26 mai

Mariages

Floriane GAUTHIER et Amaury TOYI mariés le 7 Mai
Bedia DOGRU et Ismaïl UNLU mariés le 28 Mai
Julie PIN et Vincent JUBAN mariés le 28 Mai
Julie ROSSION et Denis SAVEY mariés le 28 Mai
Hanane YAMNAÏNE et Hassan CHIBI mariés le 28 Mai

Décès

Jean GALLOIS décédé le 14 Mai à Anse (86 ans)
Paul CALANDRE décédé le 17 Mai à Gleizé (81 ans)
Jean-Marie PUILLAT décédé le 19 Mai à Anse (83 ans)
Marc Albert MÉTÉRY décédé le 26 Mai à Anse (91 ans)
René Ernest MICHEL décédé le 30 Mai à Anse (86 ans)

Directeur de la Publication : Daniel Pomeret
Rédacteur en Chef : Daniel Pomeret
Secrétaire de Rédaction : Valérie Albaret
Tirage à 3500 exemplaires
Impression : Imprimerie Caladoise
Mairie d'Anse : lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h et samedi de 9 h à 12 h (état civil uniquement)
☎ 04 74 67 03 84 – Fax : 04 74 67 15 72
Mail Mairie : contact@mairie-anse.fr
Site : www.mairie-anse.fr
Mail pour Anse Infos : valbaret@mairie-anse.fr
Diffusion gratuite – Reproduction même partielle interdite